

Province de Québec
District d'Arthabaska
MRC de l'Érable
Ville de Princeville

Séance ordinaire du conseil tenue ce **14 mars 2016 à 19 h 30** à laquelle prennent part :

Monsieur Claude Ménard
Monsieur Danis Beauvillier
Me Serge Bizier
Monsieur Fernand Ruel
Monsieur Laurier Chagnon

sous la présidence de monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Monsieur Mario Juaire, directeur général et Me Olivier Milot, greffier sont également présents.

16-03-058

Approbation de l'ordre du jour

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu d'approuver l'ordre du jour de la présente séance.

ADOPTÉE

16-03-059

Approbation du procès-verbal

Chaque membre du conseil en ayant reçu copie au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, le greffier est dispensé d'en faire la lecture.

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 février 2016.

ADOPTÉE

16-03-060

Avis de motion – Règlement sur la division du territoire municipal en six districts électoraux

Avis de motion est donné par le conseiller Claude Ménard à l'effet qu'il sera présenté lors d'une séance ordinaire, extraordinaire ou ajournée, un règlement sur la division du territoire municipal en six districts électoraux.

16-03-061

Avis de motion – Règlement modifiant le règlement 2011-190 concernant les permis et certificats

Avis de motion est donné par le conseiller Danis Beauvillier à l'effet qu'il sera présenté lors d'une séance ordinaire, extraordinaire ou ajournée, un règlement modifiant le règlement 2011-190 concernant les permis et certificats.

16-03-062

Avis de motion – Règlement modifiant le règlement 10-03 relatif à la circulation et au stationnement

Avis de motion est donné par le conseiller Me Serge Bizier à l'effet qu'il sera présenté lors d'une séance ordinaire, extraordinaire ou ajournée, un règlement modifiant le règlement 10-03 relatif à la circulation et au stationnement.

Résolution d'appui au mémoire présenté par la CSBF au ministre de l'Éducation – à l'étude.

16-03-063

Ratification des chèques et des dépôts salaires

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu de ratifier les dépôts salaires et les chèques fournisseurs suivants :

Chèques :

- En date du 09-02-2016 au 13-03-2016 :

- nos M1347 à M1350- A39153 à A39188 165 970,24 \$

- nos A36419;A36781;A37409;A37515;A37535;A39025 annulé

- dépôts salaires de la période 2016-06 à 2016-09

ADOPTÉE

16-03-064

Approbation des comptes

Sur une proposition du conseiller Claude Ménard, il est unanimement résolu d'approuver les comptes suivants et d'en autoriser le paiement :

Chèques :

- En date du 14 mars 2016

- nos A39189 à A39334 339 925,49 \$

ADOPTÉE

Dépôt du rapport des activités prévues au chapitre XIII de la LERM pour l'exercice financier 2015 - Dépôt

16-03-065

Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAERRL) - Reddition de compte 2015

ATTENDU QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 45 254 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2015;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la municipalité de Princeville visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité de Princeville;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'**Annexe A** identifiant les interventions réalisées par la municipalité de Princeville sur les routes susmentionnées;

ATTENDU QU' un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'**Annexe B** ou un **rapport spécial de vérification externe** dûment complété.

Sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu que la municipalité de Princeville adopte et informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la muni-

cipalité de Princeville, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

ADOPTÉE

16-03-066

Congrès de l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec (ACISQ)

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu que le conseil autorise Christian Chartier, directeur du service incendie à participer au congrès annuel organisé par l'Association des Chefs en sécurité incendie du Québec qui aura lieu à Gatineau du 21 mai au 24 mai 2016;

QUE la trésorière soit autorisée à effectuer les déboursés relatifs à ce congrès, notamment les frais d'inscriptions, d'hébergement, de déplacement et de subsistance.

ADOPTÉE

16-03-067

Colloque annuel de l'Association des communicateurs municipaux du Québec (ACMQ)

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu que le conseil autorise Sébastien Gingras, directeur des communications, à participer au 38^e colloque annuel organisé par l'Association des communicateurs du Québec qui aura lieu à Nicolet du 1^{er} juin au 3 juin 2016;

QUE la trésorière soit autorisée à effectuer les déboursés relatifs à ce congrès, notamment les frais d'inscriptions, de déplacement et de subsistance.

ADOPTÉE

16-03-068

Signature Entente entre CIUSSS MCQ – Stationnement Centre d'hébergement Saint-Eusèbe

ATTENDU le projet d'entente déposé par le CIUSSS MCQ concernant l'émission de constats d'infraction en matière de stationnement sur le terrain du Centre d'hébergement de Saint-Eusèbe au 435, rue St-Jacques Est.

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'autoriser le directeur général, Mario Juare à signer ladite entente.

ADOPTÉE

16-03-069

Éclairage de la piste cyclable – Demande d'autorisation au parc linéaire des Bois-Francis

ATTENDU le projet d'éclairage de la piste cyclable entre la rue Mgr Poirier et la rue Saint-Pierre;

ATTENDU QUE l'installation des lampadaires en questions aurait lieu sur un terrain appartenant au Parc Linéaire des Bois-Francis.

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu d'autoriser Mario Juare, directeur général, à prendre toute entente nécessaire avec le Parc Linéaire des Bois-Francis à l'exécution du projet d'éclairage de la piste cyclable entre la rue Mgr Poirier et la rue St-Pierre.

ADOPTÉE

16-03-070

Voirie rurale – Soumission Abat-Poussière

ATTENDU l'offre reçue des Entreprises Bourget inc. pour l'année 2016;

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville autorise l'achat d'abat-poussière pour la voirie rurale au prix de 0,2999 \$ par litre pour la saison 2016 auprès des Entreprises Bourget inc.

ADOPTÉE

16-03-071

Édifice du 5,15,25 Saint-Jacques Est – Ratification des directives de chantier - Paiement décomptes no 6 et 7 et libération des retenues

ATTENDU les certificats de paiement, nos 6 émis le 9 décembre 2015 et 7 émis le 24 février 2016 par la firme Lemay Coté Architectes inc. pour les périodes se terminant au 30 novembre 2015 et 15 décembre 2015;

Sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu :

D'autoriser la libération de la retenue régulière;

D'autoriser la trésorière à effectuer le paiement de 6 337,71 \$, pour le certificat no 6 et 117 001,25 \$ pour le certificat no 7, à Construction Bois-Francis inc.;

D'approuver et de ratifier les directives de changements en date du 9 décembre 2015 dont copie est annexée à la présente;

De financer les présentes dépenses à même le règlement d'emprunt no 2014-266.

ADOPTÉE

16-03-072

Édifice du 5,15,25 Saint-Jacques Est – Ajustement des honoraires professionnels

ATTENDU le relevé d'honoraires no 6 émis par la firme Lemay Coté Architectes inc. en date du 27 janvier 2016 au montant de 2 219,54 \$, avant taxes, pour tenir compte de la majoration du coût total du projet;

Sur une proposition du conseiller Claude Ménard, il est unanimement résolu :

D'approuver les dépenses supplémentaires d'honoraires dues à la majoration des coûts du projet et aux directives de changement pour un montant de 666,94 \$ avant taxes;

D'autoriser la trésorière à effectuer le paiement du relevé d'honoraires no 6 au montant de 2 551,90 \$ incluant les taxes;

QUE la dépense supplémentaire soit financée à même les activités financières de 2016.

ADOPTÉE

16-03-073

Dérogation mineure de Monsieur Sylvain Blanchette et de Madame Josée Lemay – 60 rue Talbot

ATTENDU QU'un permis de construction a été délivré en 1994;

ATTENDU QUE la fondation de cet agrandissement est située sous le patio existant;

ATTENDU l'avis favorable du comité consultatif d'urbanisme.

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu que le conseil accepte pour la propriété située au 60 rue Talbot, la demande de dérogation mineure présentée par Monsieur Blanchette et Madame Lemay afin de régulariser l'implantation de cette construction existante en permettant une marge arrière de 4,30 mètres au lieu de 7,50 mètres, ce qui représente une dérogation de 3,20 mètres pour la marge arrière par rapport à la réglementation en vigueur.

ADOPTÉE

16-03-074

Demande à la CPTAQ – Pierre Boislard

ATTENDU QUE le demandeur Monsieur Pierre Boilard s'adresse à la Commission afin d'obtenir l'autorisation d'acquérir de Ferme Rivardale inc. une partie du lot 4 309 159 du Cadastre du Québec, de la circonscription foncière d'Arthabaska, d'une superficie d'environ 36 133,2 m²;

ATTENDU QUE cette propriété se situe en zone agricole, et que cela nécessite une autorisation de la Commission de protection du territoire agricole du Québec puisque la Ferme Rivardale inc. conserverait une partie contiguë à ces lots;

ATTENDU QUE la partie visée est contiguë à la propriété du demandeur;

ATTENDU QU'il n'y a pas d'usage autre que l'agriculture de projeté sur la parcelle visée;

ATTENDU QUE la demande est conforme avec le règlement de zonage de l'ancienne Paroisse de Princeville;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Ménard et il est unanimement résolu d'appuyer la présente demande et de recommander à la Commission de protection du territoire agricole du Québec d'y faire droit.

ADOPTÉE

16-03-075

Vente terrain résidentiel - 190 rue Liberge et 200 rue Liberge

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville cède à 9296-5243 Québec inc. – Laroche Boisvert Constructions ou à tout autre acheteur de bonne foi le lot 4 839 140 (190, rue Liberge) du cadastre du Québec pour le prix de 11 379,90 \$, avant les taxes applicables et le lot 4 839 141 (200, rue Liberge) du cadastre du Québec pour le prix de 16 740,17 \$, avant les taxes applicables.

QUE le maire et le greffier soient autorisés à signer pour la Ville de Princeville l'acte notarié à intervenir.

ADOPTÉE

16-03-076

Second projet de règlement PRU2-1601 – Modifiant le règlement de zonage no 432-89 de l'ancienne Ville de Princeville

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que soit adopté le second projet de règlement PRU2-1601 modifiant le plan de zonage du règlement de zonage 432-89 de l'ancienne Ville de Princeville en créant les

zones R-105, R-106 et R-107 afin de permettre la poursuite du développement résidentiel dans le secteur du Club de Golf Lafontaine.

ADOPTÉE

16-03-077

Premier projet de règlement PRU1-1602 – Modifiant le règlement de zonage no 432-89 de l'ancienne Ville de Princeville

Sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu que soit adopté le premier projet de règlement PRU1-1602 modifiant la grille des spécifications no 1 du règlement de zonage no 432-89 de l'ancienne Ville de Princeville par l'ajout d'un point vis-à-vis l'article 4.2.2.3 CL.1, CL.2, CL.3, CL.4 « Commerces reliés à la vente, ou la réparation de véhicules à moteur (neufs ou usagés) comprenant lave-autos » pour la zone I-8. Cette zone est située en bordure des rues Beudet et Boulet et des Boulevards Industriel et Carignan Ouest.

ADOPTÉE

16-03-078

Premier projet de règlement PRU1-1603 – Modifiant le règlement de zonage no 432-89 de l'ancienne Ville de Princeville

Sur une proposition du conseiller Claude Ménard, il est unanimement résolu que soit adopté le premier projet de règlement PRU1-1603 modifiant le plan de zonage du règlement de zonage no 432-89 adopté par l'ancienne Ville de Princeville en modifiant une partie de la limite de zone entre les zones M-16 et I-13 afin de réduire légèrement la zone M-16 et agrandir la zone I-13 pour permettre d'agrandir l'emplacement industriel appartenant à la compagnie Vétoquinol N.-A. inc. Ces zones sont situées en bordure de la propriété située au 732 rue Saint-Jacques Ouest.

ADOPTÉE

Dépôt d'états financiers - Le greffier dépose les états financiers pour l'année 2015 de Développement Économique Princeville.

16-03-079

Mandat pour étude d'expropriation

ATTENDU QUE la ville de Princeville souhaite examiner les possibilités qui s'offrent à elle en matière de développement économique de son territoire, notamment par l'acquisition, de gré à gré ou par expropriation, de certains immeubles;

ATTENDU QUE pour ce faire, la ville désire être accompagnée par des professionnels spécialisés en cette matière;

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu :

Que la ville de Princeville mandate le cabinet Dufresne Hébert Comeau, avocats, pour l'accompagner dans les diverses démarches à entreprendre pour favoriser le développement économique de son territoire et ainsi la conseiller quant à l'acquisition, le cas échéant, de certains immeubles, de gré à gré ou par expropriation;
Que la ville mandate le bureau, de Dugré & associés, évaluateurs agréés, pour agir à titre d'évaluateurs-conseil dans ce dossier;

QUE ces dépenses soient financées à même les activités financières.

ADOPTÉE

Dépôt – Demande de permis d'alcool restaurant le Gourmet – dépôt.

16-03-080

Fête nationale du Québec 2016

Sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier il est unanimement résolu que Monsieur Claude Fortier, directeur au service des loisirs de la Ville de Princeville soit autorisé à formuler une demande d'assistance financière auprès du Mouvement national des Québécoises et Québécois pour l'organisation de la fête nationale du Québec 2016.

ADOPTÉE

16-03-081

Demande de gratuité de glace – Spectacle-bénéfice Catherine Beaudoin

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu de permettre le Spectacle-bénéfice pour Catherine Beaudoin le 1^{er} avril 2016 en offrant la gratuité de la glace pour le spectacle et les pratiques préparatoires.

ADOPTÉE

Demande d'aide financière - ACEF – à l'étude

16-03-082

Invitation activités Fondation CLSC-CHSLD de l'Érable

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu de participer à la conférence au profit de la Fondation CLSC-CHSLD de l'Érable qui se déroulera le 6 avril au Centre communautaire de Plessisville, en achetant deux billets au coût de 35 \$ chacun, de participer au tournoi de golf qui aura lieu le 3 juin en achetant un foursome au coût de 120 \$ du participant et de participer au Souper-bénéfice qui aura lieu le 7 septembre prochain à la salle des Chevaliers de Colomb à Lyster en achetant 2 soupers au coût de 100 \$ chacun.

ADOPTÉE

16-03-083

Demande d'aide financière - Soirée Hommage aux bénévoles

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu de participer financièrement pour un montant de 250 \$ à la Soirée Hommage aux bénévoles du Centre d'action bénévole de l'Érable qui aura lieu le 14 avril 2016 au Complexe Hôtelier Du Pré à Princeville.

ADOPTÉE

16-03-084

Annonce dans le bottin de l'exposition de Victoriaville

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'acheter une annonce publicitaire de ½ page, au coût de 150 \$, avant taxes, pour la Ville de Princeville dans le bottin de la 158^e Exposition agricole de Victoriaville.

ADOPTÉE

16-03-085

Déclaration – le mois d'avril est le mois de la jonquille

CONSIDÉRANT QUE le cancer est la première cause de mortalité au Québec;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer travaille à sauver plus de vies;

CONSIDÉRANT QUE grâce à des milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, la Société canadienne du cancer lutte pour prévenir plus de cancers, permettre aux chercheurs de faire plus de découvertes et aide plus de personnes touchées par la maladie;

CONSIDÉRANT QUE nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie saine et des politiques qui protègent le public;

CONSIDÉRANT QUE près de la moitié de l'argent investi dans la recherche sur le cancer par les organismes de bienfaisance provient de la Société canadienne du cancer;

CONSIDÉRANT QUE les personnes touchées par le cancer peuvent se concentrer sur leur guérison et avoir une bonne qualité de vie grâce à l'aide offerte par la Société canadienne du cancer;

CONSIDÉRANT QUE le mois d'avril est le Mois de la Jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et d'activités qui feront une différence dans la vie des patients atteints de cancer et dans la lutte contre la maladie;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pendant le mois de la jonquille pour les personnes touchées par le cancer et à contribuer au combat contre cette maladie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Danis Beauvillier et il est unanimement résolu de décréter que le mois d'avril est le mois de la jonquille.

QUE le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

ADOPTÉE

16-03-086

Campagne de financement visant à soutenir l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu de soutenir la campagne de financement visant à soutenir l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska pour la réalisation de cinq projets majeurs de modernisation en accordant un don de 20 000 \$ à la Fondation de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, payable à même les crédits budgétaires de l'année 2016 et en recommandant au conseil municipal de faire pareil autres dons le 1^{er} mars de chaque année de 2017 à 2018 inclusivement et de voter les crédits budgétaires nécessaires à chacune des années respectives.

D'autoriser la trésorière à effectuer le versement de 20 000 \$ pour l'année 2016.

ADOPTÉE

Distribution de barils récupérateurs d'eau de pluie – mention.

Période de questions

Le maire invite les personnes présentes à se prévaloir de cette période de questions.

16-03-087

Levée de la séance

Sur la proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que la séance soit levée.

ADOPTÉE

Me Olivier Milot, greffier

Gilles Fortier, maire